



BULLE, DES PAVÉS POUR UN CENTRE HISTORIQUE

Le pavé, sans fétichisme patrimonial, réintègre le projet de réaménagement du centre ville de Bulle. La commune a accepté une convention qui a permis le retrait des recours de *Pro Fribourg* et Patrimoine Suisse. En images d'archives, une brève histoire du pavé à la Grand-Rue de son introduction au XIX^e siècle à sa quasi disparition en 2006 sans oublier les heures de gloire des années 1950.

PAGE 6 – 8

PATRIMOINE SONORE FRIBOURGEOIS (1935 – 1985)

Ce projet s'est donné pour objet l'inventaire, la sauvegarde numérique, la mise en contexte historique des archives sonores de la SSR ayant trait au canton de Fribourg. À terme, «Patrimoine sonore fribourgeois (1935-1985)» devrait aboutir à une publication scientifique, à l'édition commentée d'un ou plusieurs CD d'extraits et, surtout, à un accès direct de l'ensemble des documents sonores numérisés, tant pour le grand public que pour les chercheurs. Le projet sera présenté lors de l'assemblée générale de Memoriav le 4 mai prochain à Fribourg.

Page 5 et 10

EDITORIAL

PAS DE RÉPIT POUR LE PATRIMOINE

Un mouvement, tel que le nôtre, a évolué depuis sa fondation. Il a souvent réfléchi à de nouvelles orientations, à la nécessité d'entourer le militantisme des débuts d'une démarche plus informative. Les cahiers de *Pro Fribourg* en sont une bonne démonstration depuis près de quarante ans.

C'était sans compter sur un retour en force de la spéculation, démocratisée et presque populaire. Sans fanfare, et même parfois sans permis de construire, au mépris d'une protection en bonne due et forme ou en contradiction avec un règlement communal, il suffit d'oser et s'expliquer confusément. Il n'y a pas grand chose à craindre!

Partis politiques, autorités, tous ont entonné l'attendrissant couplet des racines, de l'attachement aux traditions. Mais de quel patrimoine chantent ainsi les louanges? Celui qui sert de promotion à nos offices de tourisme et à vendre des Disney Land géraniumisés? Une idée vaguement culturelle apte à alimenter les discussions autour d'une bonne table?

Dehors, l'immobilier fleurit dans tout le canton. Suffit de compter le nombre

de grues écloses depuis peu dans tous les districts, un jeu épuisant. Et là pas de nostalgie, seul compte la rentabilité, la plus-value. Le patrimoine est soumis à une pression irrémédiable et impitoyable: l'économie. Et l'on s'arrange alors avec des raisonnements alambiqués et de pieux regrets. Des immeubles protégés au plan d'aménagement local sont malgré tout démolis; des toits en tavillons sont remplacés par de la tôle, moins cher, plus durable et plus isolant. Face à une telle mauvaise foi, l'ultime recours est la loi! Mais là, stupeur et géométrie variable: les autorités n'hésitent pas à bafouer leurs propres décisions. On devient soudainement très compréhensif, incapable d'appliquer un règlement communal, une loi cantonale, un arrêté du Conseil d'Etat, pire en les interprétant avec cette technique bien éprouvée du droit au progrès. Le progrès c'est faire d'abord et pas défaire ensuite!! Côté sanction, on tire avec douceur l'oreille du contrevenant qui en fin de compte obtient gain de cause.

Patrick Rudaz,
rédacteur Pro Fribourg

CLIN D'ŒIL

CIEL, UN REVENANT!

Gérard Bourgarel

Fikret Sporel, cela vous rappelle quelque chose? Non? Alors vous avez des excuses... Quand *La Liberté* publie ce nom à la une de son édition du 17 février, relatant la reprise de l'auberge de Zähringen par un groupe turc en pleine expansion, elle a, elle aussi, un trou de mémoire.

Revenons quelque vingt années en arrière. Fikret Sporel est alors un réfugié politique, modeste étudiant inscrit à l'Uni. Il s'avère étonnamment entreprenant, rachète coup sur coup trois restaurants, dont le Café du Marché à Fribourg. Il a de sérieuses accointances; il est bien introduit à la Banque Cantonale. Dans la colonie turque, sa réputation est pourtant sulfureuse: il y est craint, a la réputation d'un Hoxa, d'un parrain du milieu lié à un réseau extrémiste de droite.

Ses activités ne font pas de vagues jusqu'à son arrestation le premier juillet 1994 dans un hôtel de luxe de Francfort. Il est pris en flagrant délit lors d'une transaction d'héroïne à échelle industrielle. Une quinzaine de membres de son réseau sont arrêtés et 60 kg de drogue saisie, suite à une enquête internationale.

Il sera condamné par le tribunal de Kassel à une peine d'emprisonnement de 14 ans. Son procès établit qu'il a offert un contrat de 200'000 francs pour liquider le juge André Piller qui a participé à cette traque.

Le retour de Fikret Sporel peut être vu comme un touchant attachement à un Fribourg rêvé au cours de son long internement. Il témoigne aussi du fait qu'il a

conservé son réseau de relations et quelques économies (dont les 200'000 francs?). Désormais blanchi mais pas le moins du monde lessivé, il se lance à nouveau dans des affaires à grande échelle.

On conseille toutefois au juge André Piller de réactiver son système d'alarme autour de sa villa de Barberêche... ■



Quand Fikret Sporel, en mars 1998, avait été extrait de son pénitencier allemand pour comparaître à Fribourg, il avait eu droit à des mesures de sécurité exceptionnelles. Aurait-il droit aujourd'hui à un tapis rouge? Et à visage découvert?

SOMMAIRE

- 1 **Editorial** Pas de répit pour le patrimoine
- 2 **Clin d'œil** Ciel un revenant
- 3-5 **Fribourg sans dessus dessous**
 - Mensa de l'Université: une indigestion
 - L'usine à gaz embrase les esprits
 - La Grand-Fontaine attend toujours!
 - Piétons en danger!
 - La ville de Fribourg et ses quartiers
 - Fribourg: les chalets de la Bourgeoisie
- Grande Cariçaie** nature à l'emporte-pièce
- Patrimoine sonore fribourgeois**
- 6-7 **Patrimoine** Bulle, une ville et ses pavés
- 8 **Bulle** une convention pour la Grand-Rue
- Gruyères** un lapin d'or pour les pavés
- 9 **Charmey** chalet du Lapé défigurés
 - Chalet du Lapé
 - Et de deux, à Gruyères un autre chalet recouvert de métal
- 10 **Patrimoine sonore fribourgeois** suite de la page 5
- 11 **Notes de lecture**
 - Entretiens avec Jean-François Bergier, Pietro Boschetti et Bertrand Müller
 - Nicolas Savary, L'âge critique, enquête photographique fribourgeoise 2006
 - Dominique Gauzin-Müller, 25 maisons en bois
- 12 **Assemblée générale** convocation
 - L'indispensable dimension humaine

Crédits photographiques: *La Gruyère* Claude Haymoz, *La Liberté* Vincent Murith, *Pro Fribourg*, Service des Biens Culturels, Christophe Dutoit.

IMPRESSUM

PRO FRIBOURG
Stalden 14
1700 Fribourg
Tél. 026 322 17 40
Fax 026 323 23 87
E-mail profribourg@greenmail.ch
CCP 17-6883-3

Abonnement
Ordinaire: Fr. 55.-
De soutien: Fr. 88.-
Réduit: Fr. 44.-
(AVS, Etudiants, apprentis)

Responsable de la rédaction:
Patrick Rudaz

Rédacteurs:
Gérard Bourgarel, François Maret, Christa Mutter, Pierre Pallais, Jean-Luc Rime, Serge Rossier

Conception graphique et mise en page:
Caroline Bruegger, Fribourg

Impression:
Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne

Tirage: 2600 ex.
ISSN: 0256-1476

FRIBOURG SANS-DESSUS-DESSOUS

MENSA DE L'UNIVERSITÉ: UNE INDIGESTION?

Christa Mutter

Les mauvaises langues prétendent que son atout principal est l'amélioration de la diète des étudiants: ils préfèrent apprendre à cuisiner chez eux!

Mal-aimée dès son ouverture en 1982, la Mensa de l'Université devrait aujourd'hui faire peau neuve. Dès l'origine, cette réalisation due à l'architecte Serge Charrière cumule les défauts: accès illogiques, insuffisants et impossibles pour les handicapés, problèmes de bruit, logistique défailante.

Et à peine 25 ans plus tard, l'Etat constate la nécessité d'une rénovation totale et confie l'étude préliminaire au même architecte! Et nous allons directement vers la répétition de l'affaire de la Tour des finances voisine. Répétition du même schéma, l'architecte construit puis restaure avec talent puisque, finalement, il est le seul à connaître tous les défauts de sa propre bâtisse!

Le Grand Conseil – sans confier le projet à une commission spéciale – vote le cré-

dit. Il cède ainsi à la pression de la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot qui veut faire démarrer le chantier en 2007 encore, sous la menace d'une diminution des subventions en 2008. Le choix péremptoire de l'architecte Charrière, une mise au concours alibi, les risques de recours dus aux règles des marchés publics laissent entrevoir de toute manière un beau retard.

La réflexion s'impose donc. Rappelons qu'avec la démolition de l'élégant escalier du premier étage, le bâtiment original et protégé de Miséricorde (Dumas/Honegger 1939-41) a été défiguré, privant ainsi l'Université de son entrée et de son ouverture principale face à la ville. La Mensa s'est dès lors retrouvée coincée entre la ligne CCF et Miséricorde malgré une expertise négative du service des biens culturels.

La rénovation ne sera qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Une démolition de la Mensa, qui occupe un espace clé au centre ville, permettrait d'effacer les

erreurs des années 1970. Ainsi, la voie serait libre pour un aménagement coordonné de tout le périmètre de la Tour Henri, et, en collaboration avec la ville de Fribourg la zone du parking de l'hôpital des Bourgeois. Cela permettrait également un concept énergétique global pour la zone, et une solution de qualité pour plus de 25 ans! ■



Université de Fribourg, vers 1944, Miséricorde et son magnifique escalier «moustache», œuvre de l'architecte Denis Honegger (1907 – 1981). Cet escalier a été malheureusement supprimé créant un déséquilibre de la bâtisse et de son implantation.

OPPOSITION

L'USINE À GAZ EMBRASE LES ESPRITS

Jean-Luc Rime

En 2002, une pétition munie de 4'000 signatures avait stoppé net le projet d'urbaniser le site de l'ancienne usine à gaz à la Planche Inférieure. Suite à cette opposition massive et aux préavis négatifs de la Commission fédérale des Monuments Historiques aussi bien que de la Commission cantonale des biens culturels, le projet, issu d'un concours d'architecture datant de 1996, était retourné dans les tiroirs de l'administration. Aujourd'hui, le récent déménagement des Services industriels, qui ont libéré le site, de même que les problèmes financiers aigus de la ville qui doit remplir des caisses désespérément vides, font craindre le pire: la vente de ce terrain à des promoteurs.

Trouvera-t-il preneur dans de telles conditions? Rien n'est moins sûr, car les opposants sont vigilants et prêts à en découdre avec une administration incapable de dialoguer et de rechercher une solution plus respectueuse du site et des intérêts légitimes du quartier.

De son côté, Pro Fribourg estime que ce site pourrait être construit sur la base du résultat du concours d'architecture. A condition, toutefois, de mieux mettre en valeur l'espace naturel qui longe les rives de la Sarine (voir Pro Fribourg No 146, mars 2005) et de réduire sensiblement les volumes des constructions.



Camp de fortune sur le site de l'ancienne usine à gaz.

PIÉTONS EN DANGER!

Jean-Luc Rime

Dure la vie des piétons au centre ville! Les phases de feu vert qui leur sont dévolues ont été tellement réduites – fluidité du trafic automobile oblige – que la resquille est devenue nécessaire. Conséquence logique: entre 2005 et 2006, les accidents impliquant des piétons ont augmenté de 40%. Et n'allez surtout pas faire un lien avec le monstrueux chantier du centre ville, cela vexerait son éminent promoteur.

C'est pourquoi les autorités ont décidé de sévir. Limiter la circulation? Vous n'y pensez pas! Mieux gérer les chantiers au centre-ville? Vous n'y êtes pas non plus! Le conseiller communal Charles de Reyff a décidé de soutenir la police cantonale dans une action de répression contre les piétons (*La Liberté* du 23 janvier 2007). C'est tellement plus facile de s'attaquer aux plus faibles que de réfléchir à des solutions d'avenir!

Pourtant par convention du 13 mai 2003, le Conseil communal s'était engagé «à prendre particulièrement en compte les intérêts des piétons et des cyclistes dans les aménagements provisoires qui seront mis en place durant le chantier de la salle de spectacle et des multiplexes». Quant au promoteur du Multiplexe, il a aussi promis par convention du 2 juin 2003 que «les piétons et les deux roues ne seront pas pénalisés pendant le chantier».

Combien faudra-t-il encore de blessés ou de morts pour que les autorités tiennent leurs engagements?

Ces vingt dernières années, le centre ville a été éventré en permanence ou presque. Le chaland s'en va, lui, à Berne, à Bulle ou à Lausanne faire ses courses!

■



Chantier et superbe trou aux Grands Places, scénario pour un film d'horreur!

COUP DE GUEULE

LA VILLE DE FRIBOURG ET SES QUARTIERS
Pour discuter, faut passer à la caisse!

Christa Mutter

Moderation du trafic automobile! Voilà le thème central que tous les ateliers de l'Agenda 21 avait désigné comme priorité No 1. Et une législature plus tard, les quartiers de la Ville de Fribourg ont les poches vides. Ils ne décolèrent pas et doivent s'acquitter de frais judiciaires et d'avocats dépassant pour certains les 15'000 francs.

Car, pour être entendu par le Conseil communal, il fallait faire opposition au projet de sens unique de l'avenue de la Gare, même si l'on approuvait le principe de ce sens unique. Justice et circulation au centre ville, tout projet de modulation du trafic d'une certaine ampleur a ainsi été bloqué.

Suite à une faute de procédure connue depuis longtemps, le dossier repart à zéro, après trois années perdues. L'Auge, avec son projet de zone de rencontre élaboré de façon aussi professionnelle que bénévole, ne voit rien venir. Le quartier d'Alt, qui veut défendre une bonne solution pour la circulation, doit faire recours contre le projet d'école professionnelle – qu'il approuve pourtant – pour pouvoir négocier avec les autorités. La commune, par un manque de concertation, oblige ainsi ses habitants à fonctionner par la dynamique négative d'une procédure juridique.

Les quartiers saignés financièrement, les habitants démotivés et fatigués – est-ce cela, la qualité de vie en ville de Fribourg?



LA GRAND-FONTAINE ATTEND TOUJOURS!

Jean-Luc Rime



La Grande-Fontaine perd ses pavés en 2001

En septembre 2001, les autorités communales ont détruit les anciens pavages de la rue de la Grand-Fontaine au mépris de toutes les dispositions légales qui prévoyaient leur protection et leur conservation. Le caractère typique de la rue en a été profondément altéré. *Pro Fribourg* s'est opposé à cette manière de faire et a bien évidemment obtenu gain de cause après moult péripéties. Ainsi l'architecte de ville adjoint, Maurice Egger, a-t-il caviardé une expertise de l'EPFL qui ne rejoignait pas son mode de pensée toujours si unique! Pour répondre aux soucis de sécurité des riverains, la commune a pris des mesures provisoires – chicanes sur fond de bitume – pour ralentir le trafic automobile.

Suite à un bras de fer de deux ans, le Conseil communal a finalement accepté de procéder à un repavage complet de

cette rue, de façade à façade. Il a même confié à un groupe d'études sur les pavés, constitué de scientifiques, la mission d'analyser la problématique et de faire des propositions concrètes. Délai promis: septembre 2004.

Le rapport de ces experts se trouve aujourd'hui sur le bureau du directeur de l'Edilité depuis 15 mois, mais les autorités n'ont toujours pas publié les résultats de ces travaux. Voilà pourtant six ans bientôt que le provisoire dure: il est grand temps de redonner aux riverains de la Grand-Fontaine un cadre de vie digne de leurs aspirations.

Ce serait là un beau cadeau – bien concret – que la ville pourrait offrir à ses habitants dans le cadre des festivités de son 850^e anniversaire. Non? ■

GRANDE CARIÇAIE NATURE A L'EMPORTE-PIECE

PRIVILÈGES AU MÉPRIS D'UNE ZONE NATURELLE DE GRANDE VALEUR *Christa Mutter*

Il y a vingt-cinq ans, les gouvernements fribourgeois et vaudois annonçaient leur volonté de dénoncer les contrats de chalets «temporaires» afin d'assurer la protection de la Grande Cariçaie. Aujourd'hui, les propriétaires jouissent toujours des mêmes privilèges. Des propriétaires qui, pourtant, étaient parfaitement au courant du caractère provisoire de leur contrat.

Et ils sont nombreux à en abuser, occupant un terrain trop grand à force de clôtures et de barbelés et l'élargissement d'accès illégaux. Faut-il encore favoriser ceux qui ne respectent même pas les règles d'un jeu dans lequel ils partent avec un certain avantage?

Le Grand Conseil fribourgeois en mars 2007 (qui ne pouvait que prendre acte du rapport gouvernemental) s'est montré très partagé sur l'idée des soi-disant contrats «nature» qui maintiendraient ces chalets ad aeternam moyennant quelques francs pour financer les contrôles nécessaires. Car (selon des informations vaudoises) la

quasi-totalité des propriétaires a des héritiers directs auxquels ils pourraient léguer leurs chalets.

Autre son de cloche chez les voisins vaudois où la procédure est différente. La commission ad hoc du Grand Conseil a refusé le rapport du gouvernement. Elle a opté pour que les chalets soient démolis au décès de l'actuel propriétaire. Le cas échéant, des députés sont prêts à défendre ce compromis minimal par voie de motion. A Fribourg, une telle démarche s'imposerait également.

Faut-il encore le rappeler? La «Camargue de la Suisse» constitue une exception. La valeur naturelle unique de la Grande Cariçaie en fait l'espace prioritaire à préserver dans notre canton. Selon la Confédération, seules trois autres régions auraient la même importance: le parc national, le haut marais de Rothenthurm et la forêt d'Aletsch. En gardant les chalets «rive sud», vive le téléphérique au glacier d'Aletsch et le circuit de motocross au parc national! ■



COUP DE GRIFFE



Fribourg: les chalets de la Bourgeoisie

À propriétaire spécial, solutions spéciales. Pour les chalets d'alpage, la production d'électricité avec des cellules photovoltaïques ou par de petites turbines hydrauliques constitue aujourd'hui des solutions appropriées. Sauf pour la Bourgeoisie de Fribourg. Elle peut se permettre – et en convaincre les autres propriétaires – d'installer 8 kilomètres de câbles électriques en creusant une tranchée de 6 kilomètres pour la desserte de 9 chalets ou annexes au Muscherental.

Avec sa fortune impressionnante, la même Bourgeoisie avait par exemple investi en 1993 pas moins de 800'000 francs pour la rénovation du chalet de la Burleja au Schwyberg. Pour assurer l'hygiène, on investit moins allègrement. Ainsi, c'est suite à un concours de circonstances malheureux («Hélas, l'inspecteur alimentaire passait juste ce jour-là» selon le chef de service) que la bourgeoisie s'est résignée à assainir les conduites d'une fromagerie d'alpage qui transportaient des bactéries fécales. Bon appétit!

La Grande Cariçaie est un ensemble naturel exceptionnel dont la valeur est reconnue au plan international. Ses huit réserves naturelles sont parcourues de nombreux sentiers, qui permettent de la découvrir, à pied ou à vélo. Deux centres nature, le centre Pro Natura de Champ-Pittet et le centre nature ASPO de La Sauge, constituent d'excellentes portes d'entrée pour la découvrir.

PREMIÈRE SUISSE

PATRIMOINE SONORE FRIBOURGEOIS (1935-1985)

SAUVEGARDER NOTRE MÉMOIRE SONORE RÉGIONAL!

Serge Rossier, responsable du projet «Patrimoine sonore fribourgeois»

Le projet «Patrimoine sonore fribourgeois (1935-1985)» s'est donné pour objet l'inventaire, la sauvegarde numérique, la mise en contexte historique des archives sonores de la SSR ayant trait au canton de Fribourg. Ce projet – le premier de cette nature en Suisse – se fonde sur une collaboration entre les Universités de Fribourg et de Lausanne, la Radio Suisse Romande (RSR), Memoriv (Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse), la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg et l'Association Musica Friburgensis (anciennement Association Josph Bovet), mandataire du projet. À



Henri Naef, conservateur du musée gruérien; congrès des forestiers suisses, 28 août 1945, Gruyères. Musée gruérien, Fonds Glasson, Bulle.

BULLE

UNE VILLE ET SES PAVÉS

Patrick Rudaz

Le pavé n'est pas un élément anodin et décoratif, un avatar du développement urbain. Et Bulle en est l'illustration exemplaire. Cette ville à la campagne connaît un évident développement après son impressionnant incendie de 1805. Le malheur circonscrit, le feu oublié, les Bullois donnent à leur ville des allures de bourgade européenne avec son boulevard. Et le pavé fait partie intégrante de cette histoire urbaine en constante évolution, de son apparition vers 1880 pour des raisons de commodités à son apogée vers 1950 jusqu'à sa disparition programmée en 2006. Suite aux recours de Patrimoine Suisse Gruyère Veveyse et *Pro Fribourg* (lire en page 8 l'article consacré à la réhabilitation du centre ville), le pavé fera encore partie du paysage bullois après les travaux qui ont débuté récemment.

Alors plongée dans les archives de *Pro Fribourg* pour cerner l'histoire du pavé à Bulle, cent ans de fidèles services et une inscription indéniable dans le caractère même de la ville, dans son histoire, dans son patrimoine.



1.

1. Photographie Edmond de Lachenais, début XX^e siècle, Bulle la Grand-Rue, collection musée du Pays et Val de Charmey.

Le pavé apparaît à Bulle dans la Grand-Rue à la fin du XIX^e siècle. Ce type de boulevard avec trottoir et chaussée pour les véhicules (charrettes, diligences et autres voitures à chevaux) est alors très

à la mode en Europe. À Bulle, il apparaît progressivement compartimenté et rectiligne, avec une belle mise en valeur des façades, lors de la reconstruction de la ville après l'incendie de la ville de 1805. Les pavés ont ici un rôle spécifique: protéger les piétons lors de déchargements et leur permettre de traverser (la rue est jalonnée de traversée en pavés, des passages piétons avant l'heure) au sec.



2. Carte postale, vers 1910, Bulle – Grand'rue, collection *Pro Fribourg*

Superbe perspective sur une Grand-Rue de belle largeur qui en impose dans un chef-lieu qui, au début du XX^e siècle, s'affirme comme un pôle commercial. Le pavé lui confère sa cohérence dans un traitement différencié pour trois surfaces spécifiques: les trottoirs (un luxe pour l'époque) en dur, deux bandes de pavés et un espace central en terre battue réservé aux véhicules. Calme et qualité de vie, la rue appartient encore aux habitants! L'absence d'arbres accentue le caractère urbain de cette ville située presque à la campagne.

2.



3. Carte postale, vers 1916, Bulle – Grand-rue, collection *Pro Fribourg*

Bulle s'embourgeoise et la Grand-Rue a désormais droit à ses deux allées d'arbres, bouquets de verdure au centre ville. À remarquer: le traitement du pavé est plutôt grossier. Il ne comporte aucun motif décoratif et provient certainement de carrières voisines. Il assume pleinement sa fonction d'isolation d'une zone de circulation en terre battue, donc très sensible aux conditions météorologiques. On peut imaginer le centre de cette rue par temps de pluie battante. Le pavé est alors un confort et non un élément décoratif.

3.

4. Carte postale, 1939, Fête-Dieu, Bulle le 8 juin 1939, collection *Pro Fribourg*

À l'aube de la deuxième guerre mondiale, la Grand-Rue est entièrement pavée. Bulle a les moyens, se modernise pour faire face au trafic automobile et se met les pieds au sec. La mise en espace n'a pas fondamentalement changé. Les arbres se font plus rares, mais la rue est toujours traitée en trois espaces distincts: les trottoirs en dur, deux bandes en pavé grossier (future zone de parkings!) et une zone centrale dévolue à la circulation et ses pavés posés en arcs de cercle, ce qui leur confère une meilleure résistance.



4.

5. Carte postale, 1942, Fête-Dieu, le 4 juin 1942, collection *Pro Fribourg*

Les autorités bulloises semblent bien campées sur le pavé et bien y tenir! Le centre de la Grand-Rue possède désormais un pavage de belle qualité: un beau granit soigneusement posé à la recherche de la surface la plus plane possible. Et même le dessin a été pensé conférant à l'ensemble une fonction décorative. Mais hélas, là où les voitures ne cesseront d'augmenter leur passage jusqu'aux récentes statistiques qui parlent de 12'000 traversées quotidiennes du centre ville.



5.



6. Carte postale, vers 1915, Bulle, rues de la Promenade et de Bouleyres, collection *Pro Fribourg*

Les rues de la Promenade et de Bouleyres encadrent la place du marché, pratiquement exempte de pavés en ce début de XX^e siècle. On y voit, à gauche quelques bandes qui délimitent des espaces rectangulaires. À quelques pas de la Grand-Rue et de son urbanisme, la place du marché marque le lieu de la ruralité avec ses marchés de bestiaux très courus à l'époque. Il faudra attendre les années 1950 pour que le pavé recouvre progressivement cette place, qui en parallèle,

6.

BULLE UNE CONVENTION POUR LA GRAND-RUE

Patrick Rudaz

En septembre dernier, la commune de Bulle mettait à l'enquête publique un projet de réaménagement du centre ville. *Pro Fribourg* s'y est opposé, maintenant son recours en février 2007. Bien lui en a pris. Avec Patrimoine suisse Gruyère – Veveyse, nous avons obtenu du Conseil communal, pressé par le désir brûlant de démarrer des travaux d'infrastructures (pose de conduites pour le chauffage à distance) une convention qui entérine la marche arrière de la commune et permet désormais d'envisager le réaménagement du centre ville positivement.

Ce projet était plus une gestion des places de parc dans la Grand-Rue qu'un réaménagement respectueux du caractère historique des lieux. Il faut rappeler que cette zone est protégée en tant que site construit de valeur historique, artistique et esthétique. Et le syndic de Bulle de corroborer nos dires en affirmant à la presse lors de l'annonce de la convention que «l'on maintiendrait le pavé sous les places de parc».

Pas de fétichisme, *Pro Fribourg* n'a en aucun cas cherché à maintenir les pavés bullois comme un emblème d'authenticité quelconque. Il s'agissait bien au contraire d'envisager ce réaménagement dans sa globalité et surtout dans le respect de l'histoire même de cette artère. Et là le pavé (lire en pages 6 et 7) fait partie intégrante du caractère même de la ville, de son évolution face au trafic automobile.

Un point central a été occulté dans notre démarche, un point sur lequel il n'a pas

été possible de faire fléchir l'autorité communale. Nous ne pouvons que regretter l'abandon de la zone de rencontre (priorité aux piétons), limitée à 20 kilomètres heure au profit d'une zone 30 km/h. Avec un espace plat de maisons à maisons, cette décision pourrait bien engendrer de l'insécurité pour les piétons sans avoir l'effet dissuasif voulu sur le trafic de transit. Cela aurait rendu la Grand-Rue aux bullois lui restituant cette convivialité qui a longtemps été la sienne.

En décembre 2006, *Pro Fribourg* proposait déjà au Conseil communal la mise sur pied d'une commission d'experts afin de développer le projet dans un respect du caractère historique du centre ville. La commune a préféré alors rejeté cette proposition. Deux recours plus tard, elle est revenue à la table des négociations. Elle a alors proposé de prendre comme référence de la réalisation de détail de son projet de réaménagement une carte postale de 1916 (voir photographie No 3 page 6). Et dans la foulée elle propose cette fameuse commission d'experts. L'ouverture immédiate des travaux était à ce prix. Mais faisons désormais fi des conflits et travaillons ensemble à la réalisation d'un projet qui devrait offrir aux Bullois un centre ville où le pavé retrouvera ses fonctions d'antan et où la voiture, hélas, aura encore une place de roi. Un sage compromis qui a permis le retrait des recours de *Pro Fribourg* et de Patrimoine Suisse mais le projet devra encore obtenir l'aval de la Commission cantonale des biens culturels qui, jusqu'ici, a maintenu son préavis négatif. ■



Carte postale, comptoir de phototypie Neuchâtel, «Bulle Grand'Rue», vers 1904, collection Pro Fribourg. Le pavé est encore très sommaire, mais la Grand-Rue s'impose comme un sujet incontournable pour les cartes postales de la ville de Bulle.



2006, la Grand-Rue étouffée par le trafic automobile!



Les pavés de Gruyères primés à Zurich.

LES LAURIERS

GRUYÈRES, UN LAPIN D'OR POUR LES PAVÉS

Le projet de requalification des espaces publics de Gruyères, et en particulier le pavage de la cité comtale a été primé en décembre 2006 par la revue alémanique d'architecture Hochparterre. Le Prix Hasen Gold (lapin d'or) récompense le projet «la cité retrouvée» de l'architecte Yves Murith et de l'archéologue Jean-Pierre Dewarrat.

Le nouveau visage pavé de la ville de Gruyères faisait déjà l'unanimité et il a été distingué par une reconnaissance du milieu architectural. Depuis près de 10 ans, la revue architecturale Hochparterre récompense annuellement des projets dans les domaines de l'architecture, du paysage et du design. Pour le jury de la

section «paysage», ce lapin d'or récompense une démarche originale qui a la particularité de travailler avec l'histoire d'un lieu. Il a été particulièrement séduit par le caractère peu spectaculaire du concept et l'important travail historique qui se cache derrière cette réalisation.

«La cité retrouvée» est une démarche qui se fonde sur le territoire, un fond à partir duquel se construit l'avenir et sur l'usage des lieux par les autochtones et les visiteurs. Tout l'enjeu consistait en remettre en valeur ce qui avait disparu avec la «touristification» du lieu.

Pour le syndic de Gruyères, Jean-Pierre Doutaz un tel prix devrait amener une certaine notoriété au projet et faciliter le bouclage de son financement. En effet, sur un coût total de 5 millions de francs, quelque 800'000 francs doivent encore être trouvés.



CHARMEY CHALET DU LAPÉ DÉFIGURÉ

Pro Fribourg s'oppose au permis de construire
Patrick Rudaz

Étrange mise à l'enquête publique dans la Feuille officielle du canton de Fribourg du vendredi 16 mars dernier: la réfection du toit du chalet du Lapé, au Petit Mont sur la commune de Charmey. Il est refait comme un sous neuf depuis longtemps et un sous qui brille! La presse régionale avait en décembre dernier révélé que ce chalet était désormais recouvert de métal thermolaqué au mépris des lois fribourgeoises en la matière. Exit le tavillon entièrement et consciencieusement recouvert. Et c'est plus de six mois après les travaux que les propriétaires daignent se plier aux démarches obligatoires sous la pression du préfet et de la commune, soit la demande d'un permis de construire. Énorme le vice de forme et ce d'autant plus que le chalet du Lapé possède l'un des deux seuls toits à deux pans (Mansart) du canton de Fribourg, des exceptions dans nos alpages sans évoquer la protection maximale dont il bénéficie.

Une telle attitude est insupportable: faire d'abord, s'indigner ensuite et revendiquer de fumeux arguments économiques, météorologiques et puis finalement prendre l'Etat en otage en considérant qu'un arrêté du Conseil d'Etat est une simple recommandation que les communes intègrent ou non à leurs règlements. Et pourtant cet arrêté est clair: «les chalets de haute qualité sont à conserver dans leur substance».

Traduction en clair: en tavillons. Et il existe une subvention propre à combler la différence de coûts, au moins une grande partie.

La commune de Charmey a pris position en préavisant négativement cette demande de permis de construire. Et Pro Fribourg a déposé à son tour une opposition afin de pouvoir réagir si, au demeurant, la préfecture n'exigeait pas tout simplement la suppression de la tôle et le retour à un toit en tavillons. Seule solution acceptable pour le chalet du Lapé (voir ci-dessous). Il en va aussi de la crédibilité de l'Etat et du respect de nos lois cantonales. Sinon gare à la propagation des cas de figure et la défiguration d'un patrimoine alpestre exceptionnel. ■



Le chalet du Lapé recouvert de métal à défaut de neige!

CHALET DU LAPÉ

D'après Jean-Pierre Andereg, les chalets d'alpage du canton de Fribourg



Le chalet du Lapé du temps de sa splendeur avec son unique toit à la Mansart recouvert de tavillons.

Le chalet du Lapé sur la commune de Charmey est implanté au Petit Mont entre la Hochmatt et la Dent-de-Ruth au pied d'une falaise à 1574 mètres d'altitude. Le Lapé est une construction en maçonnerie sur un plan rectangulaire coiffée d'un toit à la Mansart. Le toit repose sur deux fermes superposées, l'une en trapèze, l'autre en triangle avec faux entrant, renforcées par des moises.

L'analyse dendrochronologique des pièces de charpente du toit a confirmé la date de construction inscrite sur le linteau de l'étable (1742). Des échantillons prélevés dans certains éléments intérieurs comme les cloisons ou les encadrements de porte s'avèrent être des pièces de remploi du XVII^e siècle. L'un des deux seuls chalets coiffés d'un toit à la Mansart dans le canton de

COUP DE GUEULE



ET DE DEUX, À GRUYÈRES UN AUTRE CHALET RECOUVERT DE MÉTAL

Patrick Rudaz

Serait-ce le début d'une épidémie? En douceur, on refait le toit de son chalet d'alpage. On élimine le tavillon, on met du métal thermolaqué qui a toutes les qualités, à l'exception de la légalité. Ensuite, on joue avec naturel les imbéciles heureux qui ne savaient pas, qui n'ont pas les moyens, qui défendent le patrimoine, et bla bla bla. À quoi ça sert déjà un permis de construire?

Après Charmey et le chalet du Lapé, voici Gruyères et le chalet de La Vajilière. Ce dernier n'a pas les qualités du premier, construit au XIX^e il n'en est pas moins protégé par un arrêté du Conseil d'Etat qui interdit clairement la couverture des chalets d'alpage en tôles.

Va-t-on voir fleurir dans la Feuille officielle des demandes de permis de construire rétroactives? Peut-on impunément dribbler commune, préfecture et Conseil d'Etat? L'enjeu est de taille, non seulement pour le patrimoine. Dans un tel contexte, quel crédit accordera-t-on demain aux règlements communaux? La jungle dans les alpages! Et ailleurs...

La Gruyère et le Gruyère, son produit phare, utilisent allègrement la tradition et le chalet d'alpage et le tavillon pour soigner leur image. Mais dans la vie en vrai, il en va autrement. Je garde mes sous et tu reprends mes tavillons! Le préfet de la Gruyère aura quelques décisions à prendre ces prochaines semaines. Qu'il prenne le temps d'arpenter nos alpages et que les chalets d'alpage l'inspirent!



Gruyères, le chalet de la Vajilière couvert illégalement d'un toit de tôle.

Fribourg. Type de construction cossue bâtie par un magistrat local au milieu du XVIII^e siècle. Implantation significative dans un grandiose paysage de montagne. ■

PATRIMOINE SONORE FRIBOURGEOIS (1935-1985) SAUVEGARDER NOTRE MÉMOIRE SONORE RÉGIONAL!

>> terme, «Patrimoine sonore fribourgeois (1935-1985)» devrait aboutir à une publication scientifique, à l'édition commentée d'un ou plusieurs CD d'extraits et, surtout, à un accès direct de l'ensemble des documents sonores numérisés, tant pour le grand public que pour les chercheurs. Le projet sera présenté lors de l'assemblée générale de Memoriav le 4 mai prochain à Fribourg.

Un ennemi trop souvent victorieux: le temps

Depuis plus de 15 ans, Memoriav, la SSR, les scientifiques de tous bords tirent la sonnette d'alarme: le temps joue contre les archives audiovisuelles! Les supports matériels se détériorent. En ce qui concerne le son, les disques 78 tours à gravure directe (1935-1956) furent les premiers à subir les ravages de Chronos. Et aujourd'hui ce sont les bandes magnétiques en acétate (1951-1964) qui se dégradent. Or, la Radio Suisse Romande a conservé 85'000 disques 78 tours à gravure directe, totalisant 12'000 heures d'enregistrement produits entre 1935 et 1956 et 170'000 bandes magnétiques enregistrées de 1951 à 1990 par Radio-Lausanne et Radio-Genève! Constitué pour 50% environ d'archives musicales et 50% d'archives parlées, ce fonds sonore est l'un des plus importants d'Europe.

En 1992, grâce à Memoriav, une large opération de sauvegarde patrimoniale, intitulée «Mesures d'urgences», a permis de sauvegarder sur des cassettes DAT, 30% des disques 78 tours produits par Radio-Genève et 15% des disques à gravure directe produits par Radio-Lausanne. Les priorités de la RSR, de Memoriav et de la Phonotheque nationale ont consisté à sauvegarder les grandes voix, à résonance nationale et/ou internationale, les personnalités politiques, religieuses, culturelles, littéraires suisses ou de passage dans notre pays, les moments forts de l'histoire officielle de la Suisse, de la vie culturelle et sportive nationale ou internationale.

D'autres pans des fonds sonores SSR ont été sauvegardés par le biais de projets particuliers réalisés par la RSR, en collaboration avec des partenaires privés. En ce qui concerne Fribourg, trois projets ont mis en exergue la richesse des archives

sonores: en 1997, à l'occasion de son 75^e anniversaire, la RSR, avec pour partenaires,



Les voitures de reportage, devant le bâtiment de Radio-Lausanne, vers 1945. Archives centrales DG SSR Idée Suisse, collection ASL, Berne.

Memoriav, la Bibliothèque cantonale et universitaire et la Chaire d'histoire contemporaine ont réalisé un CD d'extraits, édité dans la collection *Quand la radio découvrait la Suisse romande*. En 2003, les Cahiers du musée gruérien ont publié *La Radio en Gruyère* (2003), fruit d'une collaboration entre la RSR, Memoriav et le musée gruérien. Ce projet a notamment permis la valorisation d'environ 300 documents liés à la Gruyère. Enfin, l'exceptionnel fonds d'archives RSR en patois (1529 émissions dont 27% réalisées autour des patois fribourgeois) est en passe d'être accessible pour le grand public et les chercheurs dans le cadre d'un projet piloté par la Médiathèque du Valais. Mais ce ne sont que quelques avancées discontinues: la sauvegarde des archives sonores régionales reste, aujourd'hui encore bien aléatoire.

Par-delà le pittoresque et l'anecdotique, la mémoire sonore fribourgeoise

Depuis 10 ans, j'arpente les fonds d'archives RSR. L'écoute de plusieurs centaines de documents sonores régionaux m'a convaincu de l'importance d'un tel patrimoine. Quelle mine extraordinaire que ces archives sonores qui nous mettent en contact direct avec notre passé proche! Au détour d'une production musicale ou d'une émission de variétés, ces documents nous révèlent les menta-

lités, les idéologies, les particularismes, des us et coutumes disparus, le grain des voix, leurs accents et leurs intonations. On pense aussi aux reportages des années de guerre, savamment mis en scène, pour éviter tout dérapage. Et ces dizaines de «causeries»? Tenues par des élites cantonales (préfets, professeurs, conseillers d'Etat, députés ou conseillers communaux, prêtres, médecins ou artistes régionaux) elles illustrent la pensée dominante, dispensée à ces «chers-zauditeurs» par la voix des ondes.

En ce sens, ces archives sonores nous engagent à une réflexion sur nous-mêmes, sur notre passé proche et, par conséquent, sur le présent qui en découle. Que viennent chercher les reporters dans le canton de Fribourg? Que leur donnent à voir et à entendre les habitants de ce coin de pays? Ces enregistrements fonctionnent comme des lieux de rencontre entre un regard extérieur et distancié et un regard intérieur, «d'ici» qui se prête, bon gré, mal gré au portavoix radiophonique. Produits dans l'imédiateté, les documents sonores révèlent les tensions, les ruptures, les éléments de cohésion qui caractérisent le canton de Fribourg au XX^e siècle. Ces archives sonores constituent dès lors un carrefour particulièrement propice à l'étude des représentations qu'elles transmettent, condensent, entretiennent, construisent, ou modifient. ■



Poste Robert Besuchet (Sainte-Croix) 1926; avec sélection manuelle des fréquences et écoute au casque. Collection Noël Giller, Vuadens; Photo musée gruérien, Bulle.

Trois sites qui méritent un détour:

La Médiathèque du Valais et le projet patois
<http://son.memovs.ch/S024/doc/page1.htm>

Memoriav (Association pour la mémoire audiovisuelle suisse)
<http://fr.memoriav.ch/>

La Phonotheque nationale de Lugano
<http://www.fonoteca.ch>

NOTES DE LECTURE

ENTRETIENS AVEC JEAN-FRANÇOIS BERGIER, Pietro Boschetti et Bertrand Müller

Editions Zoé, 2006
Christa Mutter

En 1996, la Suisse discute la question des fonds juifs en déshérence et s'interroge sur son passé. Pour la présidence de la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale (CIE), le Conseil fédéral fait appel à un spécialiste du Moyen Age, Jean-François Bergier qui accepte spontanément.

En 2002, le rapport Bergier, œuvre collective de grande envergure, réécrit et interprète une page importante de l'histoire suisse. Même si le grand public ne le découvre que par petites bribes, il définira désormais la perception de la Suisse des années de guerre.

Le président, lui, retourne dans sa demeure lémanique. Pour ses 75 ans, les journalistes et historiens Bertrand Müller et Pietro Boschetti présente Jean-François Bergier dans un livre de dialogues facilement accessible. Sur le ton léger de la conversation, le professeur évoque le travail de la CIE, bien sûr, en n'oubliant jamais de présenter le mérite des autres. Mais il livre aussi un bref aperçu de la vie d'un historien exceptionnel. Bergier, professeur à l'université de Genève, à l'EPFZ et à la Sorbonne à Paris, en marquant l'enseignement de l'histoire économique au travers des siècles, a fondé une véritable école internationale sur l'histoire des Alpes qui débouche sur une réflexion du rôle de l'Europe.

Ce livre – entretien reflète bien le rayonnement international, l'indépendance d'esprit et l'engagement profondément humanitaire d'une personnalité dont la Suisse eût la grande chance qu'il dise oui sans réfléchir au Conseil Fédéral, un soir de novembre 1996.

L'ÂGE CRITIQUE Nicolas Savary, enquête photographique fribourgeoise 2006

Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg
Patrick Rudaz

Depuis 1996, le Service de la culture du canton de Fribourg confie tous les deux ans le mandat d'une enquête photographique afin de documenter un sujet cohérent et constituer un patrimoine photographique contemporain consacré au canton. Après Marco Paoluzzo et ses paysages (1997), Christoph Schütz et son Fribourg sur scène (2000), Caroline Wagschal et ses intérieurs fribourgeois (2002), Christophe Dutoit et ses fenils (2004), voici Nicolas Savary qui recense dans la brutalité de la lumière et de l'architecture contemporaine les adolescents des cycles d'orientation fribourgeois.

Les adolescents défilent dans le décor froid et aseptisé de leur collège, la mine triste, le regard plongé vers le bas. Nicolas Savary alterne les portraits émouvants de jeunes d'aujourd'hui dans leurs fringues et leur look avec des paysages architecturaux où le temps s'est arrêté, un peu comme sur cette image où il sera 11 heures 40 pour l'éternité.

«Cette époque verra une très forte croissance des constructions scolaires. L'école accueille donc en ses murs l'apparition de l'adolescence, dans le sens où, en créant un espace et un temps particulier destinés à cet âge, elle en a dessiné les contours et dressé le portrait dans la perspective qui lui est propre». Nicolas Savary excelle à montrer ce rapport ambigu entre l'adolescent et son espace scolaire.

La publication de cette enquête a créé, en Gruyère particulièrement, une polémique autour de la froideur des lieux et de la tristesse des adolescents. Une manière comme une autre de refuser la dure réalité des images.

25 MAISONS EN BOIS Dominique Gauzin-Müller

Editions amc Le Moniteur, Paris
Pierre Pallais

Si les maisons en bois ne représentent encore qu'une minorité des constructions dans le domaine de l'habitat individuel, la tendance est nettement à la hausse et le renouveau de l'architecture en bois, amorcés dans les années 1990, est aujourd'hui sensible. Matériau renouvelable, le bois participe au développement durable de la planète et s'inscrit dans une approche écologique: respect du site, matériaux sains, principes bioclimatiques et économies d'énergie. Outre le bois massif, l'architecte dispose désormais de nouveaux matériaux dérivés très performants. Il peut également jouer de la mixité avec l'acier, la pierre ou le béton, de la variété des systèmes constructifs et de la richesse des essences.

Cet ouvrage présente 25 maisons réalisées en bois un peu partout en Europe et même au Brésil, aux États-Unis, au Canada, en Chine et en Australie. Elles apportent des réponses pertinentes à des cultures et des climats variés. Différentes par leur échelle et leur budget, ces maisons le sont aussi par leur forme, de l'architecture organique au minimalisme, sans oublier des volumes plus classiques.

Pour la Suisse, l'auteur a sélectionné la réalisation de deux maisons de vacances au Tessin par l'inévitable Mario Botta. Ces «observatoires du paysage» sont situés à Cardada au-dessus de Locarno, un village de montagne à 1330 mètres d'altitude où l'on n'accède qu'en téléphérique. Mario Botta a privilégié l'exceptionnelle situation du terrain, un balcon qui ouvre sur un magnifique panorama.



Jean-François Bergier rend hommage aux déportés et aux victimes d'Auschwitz



Cycle d'orientation de la Gruyère, Bulle



Mario Botta a construit une maison en briques de bois sur les hauteurs de Locarno.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONVOCAATION

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRO FRIBOURG
Jeudi 19 avril 2007 à 18h15

À l'atelier ANYMA, route de la Fonderie 8C, Fribourg
Ancien bâtiment Villars. Possibilité de parquer en contrebas, à la route de la Fonderie.

Ordre du jour:

- Rapports d'activité et financier
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Approbation des rapports et des comptes
- Élection du comité et des vérificateurs des comptes
- Fixation de la cotisation-abonnement 2008
- Informations sur les projets en cours
- Divers

Dès 19h apéritif et collation sur place

À 20h PROJECTION

«Fribourg en 1870» à l'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
Projection en 3D des premières vues stéréoscopiques fribourgeoises (1863 – 1870) de Pierre Joseph Rossier et William England.
Présentation par Michel Mallet, professeur.

Cette projection en 3D est un exceptionnel complément des cahiers que *Pro Fribourg* a consacré aux photographies des pionniers que sont William England et Pierre Joseph Rossier.

Prière de s'inscrire soit par e-mail:

profribourg@greenmail.ch ou par tél. 026 322 17 40
ou encore par écrit à notre secrétariat au Stalden 14, 1700 Fribourg.
Merci d'avance!

LECTURE



L'indispensable dimension humaine

En écho au travail d'historien de Michel Bergier sur les pages sombres de la neutralité suisse pendant la guerre, un ouvrage illustré – mieux – vécu au plus près par Georges Lemoine, auteur du *Fribourg à pas contés*, apporte un témoignage humain d'une intensité sobre et bouleversante. La guerre de Robert de Rolande Causse chez Albin Michel, ce sont les jours vécus par un enfant juif caché et sauvé, mais, qui, à la fin ne retrouve aucun survivant de sa famille: «Non! Ils ne sont pas revenus. Aucun des miens!». Maintenant sauvés de l'oubli.



Georges Lemoine, dessin pour le livre de Rolande Causse chez Albin Michel: la guerre de Robert.

Les vues stéréoscopiques étaient un procédé photographique qui permettait à l'aide d'une visionneuse de voir le cliché en trois dimensions. L'école d'ingénieurs de Fribourg a repris ces vues et par un procédé numérique peut aujourd'hui les projeter en 3D.

19 avril, 20h, école d'ingénieurs de Fribourg, projection en trois dimensions des clichés stéréoscopiques de Pierre Joseph Rossier et William England.

